

RAPPORT

Cotonou,
(République du Bénin),
16-20 janvier
2012

Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique

Dix-huitième session

(et deuxième Semaine des forêts et de la faune sauvage
pour l'Afrique)



SESSIONS PRÉCÉDENTES DE LA COMMISSION

1 ^{re} session	Ibadan (Nigéria)	31 octobre-7 novembre 1960
2 ^e session	Lomé (Togo)	20-25 janvier 1969
3 ^e session	Nairobi (Kenya)	7-12 février 1972
4 ^e session	Bangui (Rép. centrafricaine)	22-27 mars 1976
5 ^e session	Accra (Ghana)	24-28 avril 1978
6 ^e session	Arusha (Tanzanie)	12-16 septembre 1983
7 ^e session	Bamako (Mali)	20-24 janvier 1986
8 ^e session	Blantyre (Malawi)	1 ^{er} -3 mai 1989
9 ^e session	Kigali (Rwanda)	10-14 août 1992
10 ^e session	Sanbonani (Afrique du Sud)	27 novembre-1 ^{er} décembre 1995
11 ^e session	Dakar (Sénégal)	14-17 avril 1998
12 ^e session	Lusaka (Zambie)	27-30 mars 2000
13 ^e session	Libreville (Gabon)	25-29 mars 2002
14 ^e session	Accra (Ghana)	18-21 février 2004
15 ^e session	Maputo (Mozambique)	29 mars-1 ^{er} avril 2006
16 ^e session	Khartoum (Soudan)	18-21 février 2008
17 ^e session	Brazzaville (Congo)	22-26 février 2010

RAPPORT

de la

DIX-HUITIÈME SESSION

de la

COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE

**Cotonou (République du Bénin)
16-20 janvier 2012**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Accra, 2012**

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS	i-ii
	Paragraphes
INTRODUCTION ET OUVERTURE DE LA SESSION	1-8
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	9
ÉLECTION DU BUREAU	10-11
FRA 2010: EXAMEN DE LA PERSPECTIVE AFRICAINE ET DES BESOINS EN MATIÈRE DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR FRA EN AFRIQUE	12-15
RÉPONDRE AUX EXIGENCES CROISSANTES DE LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES.....	16-17
RÉMUNÉRATION DES SERVICES FORESTIERS ÉCOSYSTÉMIQUES	18-21
EXPÉRIENCES DU MÉCANISME REDD+ EN AFRIQUE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SUR LES QUESTIONS LIÉES AU MÉCANISME REDD+.....	22-25
EXPÉRIENCES DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRÉVENTION ET DE L'ATTÉNUATION DES CONFLITS ENTRE L'HOMME ET LA FAUNE SAUVAGE.....	26-27
RAPPORTS DU SECRÉTARIAT SUR LES MESURES PRISES PAR LA FAO ET LES MEMBRES POUR DONNER SUITE AUX RECOMMANDATIONS DE LA DIX-SEPTIÈME SESSION DE LA CFFSA.....	28
RÉFLEXIONS SUR L'ANNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS	29-35
Thème 1: Dialogue des responsables des forêts et de la faune sauvage sur la gouvernance des forêts et le partage des avantages	36-40
Thème 2: Dialogue des responsables des forêts et de la faune sauvage sur le financement forestier.....	41-44
Débat informel sur l'enseignement forestier.....	45-49
Débat informel sur la communication relative aux forêts	50-54
QUESTIONS RÉGIONALES IDENTIFIÉES PAR LA CFFSA À SA DIX-HUITIÈME SESSION ET DEVANT ÊTRE SOUMISES À L'ATTENTION DE LA VINGT- SEPTIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'AFRIQUE ET DU COMITÉ DES FORÊTS À SA VINGT ET UNIÈME SESSION.....	55-58
RECOMMANDATIONS À L'ATTENTION DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'AFRIQUE, DU COMITÉ DES FORÊTS ET DE LA FAO	
Membres.....	59
Conférence régionale pour l'Afrique.....	60
FAO/Comité des forêts.....	61
QUESTIONS DIVERSES	62

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION	63
---	-----------

ADOPTION DU RAPPORT DE LA DIX-HUITIÈME SESSION DE LA COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE	64
---	-----------

CLÔTURE DE LA SESSION ET DE LA SEMAINE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE	65-67
--	--------------

ANNEXES	Pages
----------------	--------------

A. Recommandations de la CFFSA adressées au Comité des forêts	13
B. Ordre du jour	14
C. Liste des participants	15-30
D. Manifestation parallèle:	
Abattage d'éléphants à petite échelle et production de viande de gibier sauvage au Zimbabwe.....	31
E. Manifestation parallèle:	
Fonds fiduciaire pour le développement et l'amélioration des moyens de subsistance grâce à la faune sauvage (FAO-WILD)	32
F. Manifestation parallèle:	
« Programme d'action pour des villes vertes et saines. Améliorer les moyens d'existence et l'environnement pour tous »	33-34

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

À L'ATTENTION DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMISSION

La Commission:

- A encouragé les gouvernements à établir un processus permanent de collecte de données sur les forêts et la faune sauvage, et à y associer les organismes de recherche.
- A recommandé que les membres améliorent l'information et développent le partage des enseignements tirés de l'expérience, afin d'être mieux à même de promouvoir les bonnes pratiques de gestion des feux, et de les appliquer à plus grande échelle.
- A recommandé que les États Membres continuent à partager leurs expériences respectives en matière de prévention et d'atténuation des conflits entre l'homme et la faune sauvage et qu'ils collaborent avec la FAO pour: i) améliorer la série d'outils pratiques sur les conflits entre l'homme et la faune sauvage; ii) élaborer des stratégies locales, nationales et sous-régionales pour la prévention et l'atténuation de ces conflits, et iii) mettre au point des systèmes de notification et de surveillance.
- A exhorté les membres à continuer à coopérer en partageant leurs expériences et les enseignements qu'ils en ont tirés, en matière de gouvernance des forêts.
- A recommandé que les pays membres tirent parti des initiatives en cours d'exécution et des expériences pour élargir et diversifier la base économique de leur secteur forestier.
- A invité les membres à promouvoir les synergies entre le programme REDD+ et les autres initiatives, telles que les programmes forestiers nationaux, les mesures de mise en application des réglementations forestières, et l'amélioration de la gouvernance.
- A recommandé que les pays membres continuent de mettre à la disposition du Secrétariat leurs rapports sur les mesures prises pour donner suite aux recommandations de la dix-septième session de la CFFSA.

Conférence régionale pour l'Afrique

La Commission

- A recommandé que la question de la prévention et de l'atténuation des conflits entre l'homme et la faune sauvage soit portée à l'attention de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, compte tenu de l'importance de cette question qui a des incidences dans plusieurs secteurs: les moyens d'existence ruraux, la sécurité alimentaire, la santé, et la conservation des ressources naturelles.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ADRESSÉES AU COMITÉ DES FORÊTS ET À LA FAO

La Commission:

- A demandé à la FAO d'aider les États Membres à mettre au point des méthodes communes et adaptées pour évaluer la couverture forestière, la déforestation et la dégradation des forêts.

- A demandé à la FAO d'aider les États Membres à évaluer les ressources en faune sauvage.
- S'est déclarée favorable à la création d'un fonds fiduciaire multidonateurs, à la FAO, pour mieux répondre aux exigences croissantes et changeantes de la gestion des feux.
- A demandé à la FAO d'aider les membres à élaborer des stratégies, politiques et plans d'action nationaux qui reposent sur le principe de la participation des parties prenantes de tous les secteurs à une approche intégrée de la gestion des paysages.
- A demandé à la FAO d'aider les États Membres à renforcer leurs capacités institutionnelles et à promouvoir le partage des connaissances sur la rémunération des services forestiers écosystémiques aux niveaux national et sous-régional.
- A demandé à la FAO de contribuer à la création d'une plate-forme régionale de coopération Sud-Sud et d'échange d'informations sur les meilleures approches, méthodes et pratiques concernant la rémunération des services forestiers écosystémiques.
- A demandé à la FAO d'appuyer le renforcement des capacités et l'échange d'informations liés aux activités REDD+, à tous les niveaux.
- A demandé à la FAO d'aider les pays à repérer les actions à fort potentiel du point de vue du programme REDD+, et d'apporter un appui à l'élaboration et à l'exécution de programmes et de projets dans ce domaine.
- A demandé à la FAO de continuer à aider les États Membres à prévenir et atténuer les conflits entre l'homme et la faune sauvage, et de mobiliser des ressources supplémentaires pour répondre à la demande croissante en assistance technique.
- A demandé à la FAO d'aider les Membres à concevoir, mettre sur pied et exécuter des programmes de gestion communautaire des forêts et de la faune sauvage.
- A demandé à la FAO de fournir un appui technique aux Membres pour qu'ils améliorent leurs compétences et leur compréhension de la gestion communautaire des forêts et de la faune sauvage, et de participer aussi à l'élaboration des programmes de renforcement des capacités s'adressant aux communautés locales.
- A demandé à la FAO d'entreprendre une analyse de la situation et de recenser les institutions et les réseaux d'enseignement forestier en place dans le but de faciliter la coopération entre eux.
- A demandé à la FAO d'aider les États Membres à mobiliser des appuis financiers publics et privés plus conséquents pour la gestion des forêts et de la faune sauvage, grâce à des actions de renforcement des capacités et de partage des connaissances.
- A recommandé à la FAO de prendre de nouvelles mesures pour aider les pays à renforcer l'enseignement et la recherche forestiers.
- A demandé à la FAO de continuer à prêter un appui en faveur de la communication sur les forêts aux plans national et régional.
- A demandé au Secrétariat de présenter ces recommandations conformément au nouveau modèle et de les communiquer aux autres commissions forestières régionales.
- A soutenu la candidature du Nigéria à la Présidence de COFO 21 en septembre 2012.

INTRODUCTION ET OUVERTURE DE LA SESSION

1. La Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique (CFFSA) a tenu sa dix-huitième session à Cotonou, au Bénin, du 16 au 20 janvier 2012, à l'aimable invitation du Gouvernement de la République du Bénin. Y ont participé 219 représentants de 19 États Membres et 3 représentants d'organismes des Nations Unies. Étaient également présents des observateurs de 7 organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales internationales. M. Blaise O. Ahanhanzo-Glele, Ministre de l'environnement, de l'habitat et de l'urbanisme du Bénin, et M. Francis Dunstan Chenayimoyo Nhema, Ministre de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles du Zimbabwe ont participé aux sessions (la liste complète des participants figure à l'Annexe C).
2. Trois manifestations parallèles ont été tenues. On trouvera aux annexes D à F de brefs comptes rendus de ces manifestations et des recommandations qui en ont émané.
3. La dix-huitième session de la Commission s'est tenue pendant la deuxième Semaine des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique (SFFA), avec pour thème commun l'importance de la gouvernance et du partage des avantages dans la gestion durable des forêts, des arbres et de la faune sauvage en Afrique. Ce thème a été retenu afin de mettre l'accent sur la nécessité d'instaurer en Afrique une bonne gouvernance dans la gestion et l'utilisation des ressources que sont les forêts, les arbres et la faune sauvage, de manière à garantir la participation active des parties prenantes à leur protection et à leur mise en valeur.
4. M. Théophile Kapko, Directeur général des forêts et des ressources naturelles du Bénin, a souhaité la bienvenue aux participants et rappelé que d'importantes manifestations s'annonçaient en 2012, notamment le Sommet Rio+20, à l'occasion desquelles il serait souhaitable de mettre en avant les forêts et la faune sauvage. Il a souligné que la coopération et la coordination régionales facilitaient la prise de positions conjointes et a fait valoir que la CFFSA, notamment pendant la session actuelle, pouvait considérablement contribuer à ce dessein.
5. M. Donatien Nzala, Président de la dix-septième session de la Commission, a remercié le pays hôte pour son accueil et la FAO et les autres partenaires multilatéraux de leur soutien fidèle à la CFFSA. Il s'est félicité du thème retenu pour la session et a noté que les travaux de la Commission devaient contribuer à la mise en œuvre des résultats du Sommet des trois bassins forestiers tropicaux, tenu l'année dernière à Brazzaville.
6. M. Luc Gnacadja, Secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, a rappelé les liens complexes qui existaient entre développement, déforestation et désertification et souligné le rôle de la gestion durable des forêts et des terres, en particulier en Afrique. Il a insisté sur le fait que la mise en place d'une économie verte était impossible sans une gestion durable des terres et exprimé la volonté du secrétariat de la Convention d'appuyer les efforts des pays dans ce sens.
7. M. Eduardo Rojas, Sous-Directeur général (Département des forêts), s'exprimant au nom du Directeur général de la FAO, a fait part de ses remerciements au Gouvernement de la République du Bénin. Il a rendu hommage à feu le professeur Wangari Maathai, lauréate du prix Nobel de la paix, et les participants ont observé une minute de silence à sa mémoire. Il a ensuite souligné que les communautés devaient être parties prenantes et bénéficier équitablement des avantages si l'on voulait parvenir à une gestion durable des forêts et de la faune sauvage. Il a insisté sur l'importance de l'éducation en la matière et rappelé qu'il fallait communiquer sur la question pour que les forêts restent en bonne place parmi les préoccupations internationales et nationales.
8. M. Blaise Ahanzo-Glele, Ministre de l'environnement, de l'habitat et de l'urbanisme, a ouvert la dix-huitième session de la Commission et déclaré que son Gouvernement était heureux d'accueillir la session. Il a rappelé que de nombreuses populations dépendaient à des degrés divers des forêts pour leur survie et insisté sur le fait que l'Afrique avait ici une occasion unique de travailler à l'échelle

régionale pour promouvoir les secteurs de la forêt et de la faune sauvage. Continent particulièrement exposé au changement climatique, l'Afrique devait contribuer activement au débat international sur l'adaptation. Le ministre a exprimé l'espoir que le Sommet Rio+20 débouche sur de plus amples perspectives de progression vers un développement durable.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 2)

9. L'ordre du jour a été adopté tel qu'il figure dans le document portant la cote FO:AFWC/2012/1

ÉLECTION DU BUREAU (Point 3)

10. Conformément aux dispositions des articles II-1 et II-5 de son règlement intérieur, la Commission a élu le président, trois vice-présidents et un rapporteur, comme suit:

Président:	M. Théophile Kakpo (Bénin)
1 ^{er} Vice-président:	M. Philip Tabi Tako-Eta (Cameroun)
2 ^e Vice-président:	M. Ephraim Muchiri Mwai (Kenya)
3 ^e Vice-présidente:	Mme. Aisha Elfaki Mohamed (Soudan)
Rapporteur:	M. Joseph Hailwa (Namibie)

M. Foday Bojang, Forestier principal au Bureau régional de la FAO pour l'Afrique, à Accra, a assuré les fonctions de secrétaire de la Commission.

11. M. Rojas a félicité le nouveau bureau et fait observer que, conformément aux dispositions du règlement intérieur du Comité des forêts, la région Afrique aurait le privilège de proposer le prochain candidat à la fonction de président du Comité.

FRA 2010: EXAMEN DE LA PERSPECTIVE AFRICAINE ET DES BESOINS EN MATIÈRE DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR FRA EN AFRIQUE (Point 4)

12. La Commission a été informée des principaux résultats de l'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA) 2010 pour la région et des principaux problèmes rencontrés dans l'établissement des rapports. La Commission a salué le projet de stratégie à long terme liée au programme FRA, qui a été présenté suite à une demande formulée par le Comité des forêts à sa vingtième session.

13. Il a été souligné que certains pays africains rencontraient de sérieuses difficultés pour établir les rapports, en raison des contraintes de temps, du manque de ressources financières et, pour certaines variables, du fait de l'absence ou de l'insuffisance de données. Avec la mise en œuvre de la stratégie à long terme, les futures évaluations des ressources forestières et le système d'établissement des rapports devraient s'améliorer.

14. La Commission a pris note des problèmes rencontrés par les États Membres pour établir les rapports et noté qu'il fallait renforcer les capacités et améliorer la communication d'informations sur des sujets tels que les arbres hors forêts, l'agroforesterie, la foresterie urbaine et périurbaine, l'évaluation des services écosystémiques, la contribution des forêts à la réduction de la pauvreté et au développement rural et l'égalité hommes-femmes.

15. La Commission:

- a encouragé les gouvernements à établir un processus permanent de collecte de données sur les forêts et la faune sauvage et à y associer les organismes de recherche;
- a demandé à la FAO d'aider les États Membres à mettre au point des méthodes communes et adaptées pour évaluer la couverture forestière, la déforestation et la dégradation des forêts;
- a demandé à la FAO d'aider les États Membres à évaluer les ressources en faune sauvage.

RÉPONDRE AUX EXIGENCES CROISSANTES DE LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES (Point 5)

16. Les membres ont échangé des informations sur les bonnes pratiques qui permettent d'associer les communautés à la gestion des feux. Il a été souligné que les approches préventives devaient être préférées aux méthodes répressives. Les actions de prévention et de lutte contre les feux de végétation devaient notamment faire appel aux méthodes traditionnelles simples et reposer sur des activités génératrices de revenus – l'agriculture et la gestion des paysages, par exemple l'apiculture et la plantation d'arbres fruitiers. Les pays ont souligné qu'il fallait développer l'échange d'information sur les bonnes pratiques aux niveaux national, régional et international.

17. La Commission:

- s'est déclarée favorable à la création d'un fonds fiduciaire multidonateurs, à la FAO, pour mieux répondre aux exigences croissantes et changeantes de la gestion des feux;
- a recommandé que les membres améliorent l'information et développent le partage des enseignements tirés de l'expérience, afin d'être mieux à même de promouvoir les bonnes pratiques et de les appliquer à plus grande échelle;
- a demandé à la FAO d'aider les membres à élaborer des stratégies, politiques et plans d'action nationaux qui reposent sur le principe de la participation des parties prenantes de tous les secteurs à une approche intégrée de la gestion des paysages.

RÉMUNÉRATION DES SERVICES FORESTIERS ÉCOSYSTÉMIQUES (Point 6)

18. Les participants se sont intéressés à l'importance croissante des mécanismes de paiement pour services forestiers écosystémiques et à la possibilité de développer ces mécanismes pour accroître les ressources financières allouées à la gestion durable des forêts et des terres boisées en Afrique. La Commission a aussi été informée des dernières évolutions en la matière et des possibilités qui s'offrent aux pays (marché du carbone par exemple).

19. Notant que l'Afrique avait une expérience limitée dans ce domaine, la Commission a recensé plusieurs obstacles qui empêchent les pays de tirer pleinement parti de ces mécanismes, par exemple le manque d'informations pertinentes et de capacités. La Commission a aussi signalé que les ressources manquaient et que les possibilités d'échanger des informations sur les expériences couronnées de succès, à l'intérieur des pays et entre les pays, étaient trop rares.

20. Soulignant que l'Afrique devait viser à participer plus activement aux futurs mécanismes de paiement des services écosystémiques, y compris au mécanisme REDD+, la Commission a invité les pays à s'engager dès à présent dans les forums et à participer aux actions de renforcement des capacités qui s'y rattachent.

21. Pour progresser dans ce domaine, la Commission a demandé à la FAO:
- d'aider les États Membres à renforcer leurs capacités institutionnelles et à promouvoir le partage des connaissances aux niveaux national et sous-régional; et
 - de contribuer à la création d'une plate-forme régionale de coopération Sud-Sud et d'échange d'informations sur les meilleures approches, méthodes et pratiques.

EXPÉRIENCES DU MÉCANISME REDD+ EN AFRIQUE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SUR LES QUESTIONS LIÉES AU MÉCANISME REDD+ (Point 7)

22. La Commission a été informée des initiatives (REDD+) (réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement) en cours d'exécution en Afrique, des principaux problèmes rencontrés et des enseignements tirés de l'expérience, ainsi que de l'appui apporté par la FAO pour aider les pays à élaborer leurs programmes. Elle a noté les difficultés rencontrées par certains pays pour obtenir des informations et des conseils sur les moyens d'accéder aux avantages offerts par les mécanismes REDD+.

23. La Commission a aussi reconnu qu'il fallait élargir le champ d'application du programme REDD afin d'y inclure davantage les zones arides d'Afrique où les forêts représentent une ressource essentielle pour la survie des populations.

24. La Commission a insisté sur le fait qu'une bonne coordination entre les différents acteurs nationaux participant aux activités REDD+ était essentielle pour faciliter l'accès aux avantages du mécanisme et qu'il était important que le secteur des forêts prenne la direction des programmes-cadres REDD+ dans les pays et collabore activement avec les autres secteurs. La Commission a noté qu'il fallait lancer au plus vite des actions REDD+ et insisté sur le rôle que les forêts domaniales pouvaient jouer à cet égard. L'importance de la participation des communautés locales à la planification et à la réalisation des activités REDD+ a aussi été soulignée.

25. La Commission a demandé

- à la FAO:
 - d'appuyer le renforcement des capacités et l'échange d'informations liés aux activités REDD+, à tous les niveaux;
 - d'aider les pays à repérer les actions à fort potentiel du point de vue du programme REDD+, et d'apporter un appui à l'élaboration et à l'exécution de programmes et de projets dans ce domaine.
- aux Membres:
 - de promouvoir les synergies entre le programme REDD+ et les autres initiatives, telles que les programmes forestiers nationaux, les mesures de mise en application des réglementations forestières, et l'amélioration de la gouvernance;

EXPÉRIENCES DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRÉVENTION ET DE L'ATTÉNUATION DES CONFLITS ENTRE L'HOMME ET LA FAUNE SAUVAGE (Point 8)

26. Les États Membres ont souligné qu'il fallait collaborer pour développer des méthodes de terrain adaptées aux conditions locales en tenant compte des problèmes rencontrés et de l'expérience acquise en matière de prévention et d'atténuation des conflits entre l'homme et la faune sauvage. Ils ont

ajouté qu'il fallait élaborer et mettre en œuvre des politiques et des stratégies nationales de gestion des conflits entre l'homme et la faune, étayées par des systèmes de notification, de surveillance et d'alerte précoce. La Commission a aussi insisté sur la nécessité de tenir compte des « causes » des conflits, par exemple les changements dans l'utilisation des terres, la dégradation des forêts, la croissance excessive des populations d'animaux sauvages par rapport à la capacité de charge du milieu, les responsabilités mal définies des pouvoirs publics et des communautés locales et l'absence de partage équitable des avantages. La Commission a aussi exprimé des préoccupations concernant le risque de transmission de maladies des animaux sauvages aux animaux domestiques, voire à l'homme.

27. La Commission a recommandé:

- que la FAO continue à aider les États Membres à prévenir et atténuer les conflits entre l'homme et la faune sauvage et mobilise des ressources supplémentaires pour répondre à la demande croissante en assistance technique;
- que la question de la prévention et de l'atténuation des conflits entre l'homme et la faune sauvage soit portée à l'attention de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, compte tenu de l'importance de cette question qui a des incidences dans plusieurs secteurs: les moyens d'existence ruraux, la sécurité alimentaire, la santé, et la conservation des ressources naturelles;
- que les États Membres continuent à partager leurs expériences respectives en matière de prévention et atténuation des conflits entre l'homme et la faune sauvage et qu'ils collaborent avec la FAO pour: i) améliorer la série d'outils pratiques sur les conflits entre l'homme et la faune sauvage; ii) élaborer des stratégies locales, nationales et sous-régionales pour la prévention et l'atténuation de ces conflits, et iii) mettre au point des systèmes de notification et de surveillance.

RAPPORTS DU SECRÉTARIAT SUR LES MESURES PRISES PAR LA FAO ET LES MEMBRES POUR DONNER SUITE AUX RECOMMANDATIONS DE LA DIX-SEPTIÈME SESSION DE LA CFFSA (Point 9)

28. Le Secrétariat a présenté un rapport succinct sur les mesures prises par la FAO et les membres pour donner suite aux demandes et recommandations de la dix-septième session de la CFFSA. On y trouve aussi un récapitulatif des autres activités conduites par la FAO dans la région. Seize États Membres ont remis des rapports au Secrétariat. Ceux-ci ont révélé que des progrès notables avaient été faits dans plusieurs domaines mais qu'aucun des pays ayant établi un rapport n'avait été en mesure d'appliquer toutes les recommandations. Les rapports ont aussi été très instructifs car ils ont permis de mettre en évidence les problèmes rencontrés. La Commission s'est félicitée de cette compilation et a recommandé que les pays continuent à communiquer des rapports au Secrétariat.

RÉFLEXIONS SUR L'ANNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS (Point 10)

29. La Commission a tenu une session extraordinaire sur l'examen du point 10 de l'ordre du jour, dans le cadre de la deuxième Semaine des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique.

30. M. Eduardo Rojas-Brialess a évoqué les principales contributions de l'Organisation à la célébration de l'Année internationale des forêts et a salué le travail remarquable qui avait été accompli dans la région Afrique. Il a fait valoir qu'une communication intensive et régulière sur les questions forestières jouait un rôle important. Il a noté que la CFFSA s'intéressait tout particulièrement à la gouvernance et a reconnu que la mise en place d'une gestion communautaire des forêts et de la faune sauvage avait bien progressé en Afrique.

31. M. Tamás Marghescu, Directeur général du Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC), a présenté le concept de « Partenariat de collaboration sur la faune sauvage » et a invité les pays africains à appuyer la proposition lors de la prochaine Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB). Il a aussi rappelé le large soutien recueilli par la création d'un fonds fiduciaire « FAO-WILD » lors de la manifestation organisée sur ce thème en marge de la session (voir Annexe E).

32. M^{me} Jan L. McAlpine, Directrice du Secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts, a souligné dans son message vidéo que les forêts et la faune sauvage tenaient une place importante en Afrique, en tant que sources de moyens d'existence. Elle a salué la volonté des pays africains de mettre en œuvre des politiques qui encourageaient la gestion durable des forêts et de la faune sauvage et s'est félicitée du fait que deux des trois prix Future Policy Award aient été attribués en 2011 à des pays africains, à savoir le Rwanda et la Gambie, pour leurs politiques forestières.

33. M. Brice Sinsin, Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi, au Bénin, a prononcé un discours sur le thème de la session, dans lequel il a expliqué le concept et décrit les principaux éléments de la bonne gouvernance, en soulignant que la gouvernance et le partage des avantages étaient indispensables à la gestion durable des forêts, des arbres et de la faune sauvage en Afrique. Il a indiqué que diverses formes de gouvernance pouvaient donner de bons résultats, à condition d'être transparentes, participatives et d'assurer des avantages à tous, et il a illustré les problèmes rencontrés, les succès obtenus et les échecs en citant des exemples de certains pays africains. Pour conclure, il a expliqué que la bonne gouvernance était l'une des clés de la gestion durable des ressources mais que la génération d'avantages suffisants pour les parties prenantes était encore un véritable problème.

34. M. Francis Dunstan Chenaimoyo Nhema, Ministre de l'environnement du Zimbabwe, a fait valoir qu'aujourd'hui, l'Afrique avait l'occasion d'élaborer une position commune sur ses buts et ses objectifs pour la présenter lors des conférences mondiales. Dans cet esprit, il a invité les pays de la région à coopérer étroitement pour préparer le Sommet Rio+20 et les autres grandes manifestations et a invité la FAO à épauler cet effort. Il a aussi demandé à la FAO de continuer à aider les pays à accéder aux ressources existantes pour le développement durable de leur secteur forestier et à s'employer activement à renforcer sa coopération avec les Conventions de Rio sur les questions de la biodiversité, du changement climatique et de la désertification dans la mesure où ces questions ont des incidences sur les forêts.

35. M. Boubacarr Cisse, Coordonnateur de l'Unité de coordination régionale de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, a rappelé les liens existant entre les forêts et la désertification et évoqué le renforcement de la coopération entre la Convention sur la lutte contre la désertification et la FAO. Il a aussi rappelé que la Convention était déterminée à aider les pays africains à élaborer et mettre en œuvre des politiques et stratégies de lutte contre la dégradation des terres et la désertification.

Thème 1: Dialogue des responsables des forêts et de la faune sauvage sur la gouvernance des forêts et le partage des avantages

36. Le thème de la gouvernance des forêts a été présenté par M. Peter Gondo, Directeur de Southern Alliance for Indigenous Resources (SAFIRE). Son exposé était centré sur les structures de gouvernance adaptées à la gestion communautaire des forêts. Il a énoncé les principes fondamentaux de la gouvernance qui sont, notamment, la légitimité, l'équité, la transparence et la participation. M. Gondo a aussi défini certains des éléments indispensables à une institutionnalisation et une mise en œuvre réussies de la gestion communautaire des forêts, par exemple, un environnement politique favorable, des systèmes juridiques et fonciers adaptés, des instances de prise de décision collective, un accès au marché et le partage équitable des coûts et des avantages. Il a mis l'accent sur le fait que, si l'on voulait que les communautés participent durablement à la gestion communautaire, il fallait que les avantages partagés qu'elles percevaient leur assurent plus que la simple subsistance et soient supérieurs aux coûts partagés. Il a donné des exemples de diverses méthodes de partage des avantages.

37. M. Hugues Akpona, responsable de l'unité de la planification, du suivi et des statistiques au Ministère des forêts et des ressources naturelles du Bénin, a présenté l'expérience de son pays en matière de gestion communautaire des forêts et de la faune sauvage. Il a souligné que la mise en œuvre des programmes de gestion communautaire était permise par plusieurs lois promulguées à différentes périodes, qui permettaient aux communautés de participer à la gestion des ressources naturelles et de bénéficier équitablement des avantages qui en sont tirés.

38. Au cours du dialogue qui a suivi les exposés, les responsables des forêts et de la faune sauvage ont reconnu qu'il fallait instaurer une bonne gouvernance dans le secteur des forêts et de la faune sauvage et noté que cela supposait en particulier de donner aux communautés les moyens de devenir des propriétaires et des gestionnaires. Ils ont toutefois admis qu'il existait des obstacles sociaux et législatifs au modèle de l'autonomisation. Ils ont aussi souligné qu'il fallait améliorer l'information à plusieurs niveaux, par exemple celui des responsables politiques et celui des communautés locales. Ils ont rappelé une fois encore combien le renforcement des capacités était important, notamment pour les communautés locales.

39. Les responsables des forêts ont élargi le dialogue à la gouvernance des forêts en général et reconnu qu'il fallait instaurer une certification pour les forêts domaniales publiques, d'autant plus que celle-ci jouerait un rôle positif. Ils ont échangé leurs expériences sur diverses méthodes de partage des avantages, y compris les avantages découlant des plantations établies par les pouvoirs publics.

40. La Commission:

- a demandé à la FAO d'aider les Membres à concevoir, mettre sur pied et exécuter des programmes de gestion communautaire des forêts et de la faune sauvage;
- a exhorté les Membres à continuer à coopérer en partageant leurs expériences et les enseignements qu'ils en ont tirés, en matière de gouvernance des forêts;
- a demandé à la FAO de fournir un appui technique aux Membres pour qu'ils améliorent leurs compétences et leur compréhension de la gestion communautaire des forêts et de la faune sauvage et de participer aussi à l'élaboration des programmes de renforcement des capacités s'adressant aux communautés locales.

Thème 2: Dialogue des responsables des forêts et de la faune sauvage sur le financement forestier

41. Dans son discours liminaire, M. Godwin Kovero, Secrétaire exécutif du Forum forestier africain, a énuméré les principales sources de financement et cité un certain nombre de possibilités nouvelles qui permettraient d'accroître les ressources allouées à la gestion durable des forêts. Il a noté que plusieurs États Membres se heurtaient perpétuellement aux problèmes posés par des budgets trop modestes et des capacités insuffisantes, ce qui les empêchait d'atteindre la plupart des buts et des objectifs fixés dans leurs politiques et plans nationaux. Il a aussi souligné que la FAO apportait un appui régulier aux pays pour promouvoir le financement forestier.

42. Pendant le débat plénier qui s'en est suivi, les responsables des forêts et de la faune sauvage ont approfondi certains points et présenté quelques-unes des stratégies mises en œuvre par leur pays pour surmonter les problèmes, par exemple, l'élaboration de stratégies nationales pour le financement forestier, l'intégration de la gestion durable des forêts et de la faune sauvage dans les plans de développement nationaux et la création et la gestion judicieuse de mécanismes financiers tels que les fonds nationaux de développement forestier.

43. Plusieurs délégués ont rappelé les problèmes et souligné qu'il fallait que les États Membres disposent de financements suffisants, fiables et facilement accessibles pour qu'ils puissent poursuivre leur tâche en matière de gestion durable des forêts et de la faune sauvage en Afrique.

44. La Commission a recommandé que les pays tirent parti des initiatives en cours d'exécution et des expériences pour élargir et diversifier la base économique de leur secteur forestier. Elle a aussi invité la FAO à aider les États Membres à mobiliser des appuis financiers publics et privés plus

conséquents pour la gestion des forêts et de la faune sauvage, grâce à des actions de renforcement des capacités et de partage des connaissances.

Débat informel sur l'enseignement forestier

45. La Commission a été informée des mesures prises par la FAO pour donner suite à la recommandation du Comité des forêts concernant l'enseignement forestier, notamment pour rétablir à terme cet enseignement en tant qu'élément du programme de travail de la FAO dans le domaine des forêts et pour l'étayer par un mécanisme consultatif informel.

46. La Commission s'est félicitée des mesures qui avaient été prises et a recommandé à la FAO d'en prendre de nouvelles pour aider les pays à renforcer l'enseignement et la recherche forestiers, soulignant que la gestion durable des forêts devait reposer sur une base de connaissances solide.

47. La Commission a proposé qu'à l'avenir, l'enseignement forestier comporte un large volet technique afin de combler une lacune actuelle et qu'il soit accessible à tous les groupes de parties prenantes. La Commission a aussi suggéré que les programmes d'études soient en prise sur les problèmes d'apparition récente tels que le changement climatique.

48. La Commission a souligné combien il était important que la FAO collabore aussi avec les initiatives nationales et régionales en cours d'exécution et favorise les synergies. La Commission a invité la FAO à expliquer aux hauts responsables et aux bailleurs de fonds qu'il était déterminant que les projets forestiers comportent des éléments de formation et d'enseignement et que des ressources suffisantes soient allouées à ces activités.

49. La Commission a demandé à la FAO d'entreprendre une analyse de la situation et de recenser les institutions et les réseaux d'enseignement forestier en place dans le but de faciliter la coopération entre eux.

Débat informel sur la communication relative aux forêts

50. Les participants à la session ont examiné les choix possibles s'agissant de poursuivre une communication active sur les forêts après l'Année internationale des forêts. Faisant le point sur l'expérience acquise durant cette Année, ils ont mis en exergue plusieurs des activités entreprises par la FAO pour célébrer cet événement. Ils se sont félicités de l'appui apporté par la FAO aux initiatives menées au plan national.

51. La Commission s'est dite consciente du rôle de la communication pour mettre en avant le secteur des forêts. Elle a fait valoir que la région devait prendre en compte les défis à relever et les possibilités de renforcement des capacités dans le domaine de la communication sur les forêts. La FAO a présenté une proposition visant à organiser deux ateliers de formation sur ces questions, sous réserve de financements disponibles.

52. La Commission a suggéré que la FAO poursuive ses efforts afin de mieux faire connaître et diffuser les riches connaissances produites par l'Organisation.

53. La Commission a été informée des activités du Réseau FAO/CENUE de spécialistes de la communication dans le secteur forestier et de la décision prise récemment par la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique au sujet de la création d'un groupe de travail chargé de la communication sur les forêts.

54. La Commission a demandé à la FAO de continuer à prêter un appui en faveur de la communication sur les forêts aux plans national et régional.

QUESTIONS RÉGIONALES IDENTIFIÉES PAR LA CFFSA À SA DIX-HUITIÈME SESSION ET DEVANT ÊTRE SOUMISES À L'ATTENTION DE LA VINGT-SEPTIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'AFRIQUE ET DU COMITÉ DES FORÊTS À SA VINGT ET UNIÈME SESSION (Point 11)

55. M. Peter Csoka, de la FAO, a informé la Commission de l'état d'avancement du programme de travail pluriannuel du Comité des forêts pour la période 2012-2015.

56. L'initiative conduite par le Comité directeur du Comité des forêts visant à élaborer un cadre de coordination et un modèle de présentation générique qui permettraient aux commissions forestières régionales de fixer l'ordre du jour des sessions du Comité des forêts a été présentée au nom du Président de celui-ci, M. Anders Lonnblad.

57. La Commission s'est félicitée de l'intensification des synergies entre les comités techniques régionaux et mondiaux et de l'adoption de nouveaux outils pour améliorer l'efficacité. La Commission a examiné les questions soulevées dans les projets de recommandations adressés aux États Membres, à la Conférence régionale pour l'Afrique, au Comité des forêts et à la FAO dans un document de session et a dicté des orientations au Secrétariat pour qu'il les précise davantage et les incorpore après révision dans le rapport final de la session (ci-après) et dans l'Annexe A.

58. Le Président a rappelé à la Commission la Présidence africaine de COFO 21 et la candidature du Nigéria. Aucune objection n'a été formulée au sujet de cette dernière.

RECOMMANDATIONS À L'ATTENTION DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'AFRIQUE, DU COMITÉ DES FORÊTS ET DE LA FAO

Membres

59. La Commission:

- A encouragé les gouvernements à établir un processus permanent de collecte de données sur les forêts et la faune sauvage, et à y associer les organismes de recherche.
- A recommandé que les membres améliorent l'information et développent le partage des enseignements tirés de l'expérience, afin d'être mieux à même de promouvoir les bonnes pratiques de gestion des feux, et de les appliquer à plus grande échelle.
- A recommandé que les États Membres continuent à partager leurs expériences respectives en matière de prévention et d'atténuation des conflits entre l'homme et la faune sauvage et qu'ils collaborent avec la FAO pour: i) améliorer la série d'outils pratiques sur les conflits entre l'homme et la faune sauvage; ii) élaborer des stratégies locales, nationales et sous-régionales pour la prévention et l'atténuation de ces conflits, et iii) mettre au point des systèmes de notification et de surveillance.
- A exhorté les membres à continuer à coopérer en partageant leurs expériences et les enseignements qu'ils en ont tirés, en matière de gouvernance des forêts.
- A recommandé que les pays membres tirent parti des initiatives en cours d'exécution et des expériences pour élargir et diversifier la base économique de leur secteur forestier.
- A invité les membres à promouvoir les synergies entre le programme REDD+ et les autres initiatives, telles que les programmes forestiers nationaux, les mesures de mise en application des réglementations forestières, et l'amélioration de la gouvernance.

- A recommandé que les pays membres continuent de mettre à la disposition du Secrétariat leurs rapports sur les mesures prises pour donner suite aux recommandations de la dix-septième session de la CFFSA.

Conférence régionale pour l'Afrique

60. La Commission:

- A recommandé que la question de la prévention et de l'atténuation des conflits entre l'homme et la faune sauvage soit portée à l'attention de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, compte tenu de l'importance de cette question qui a des incidences dans plusieurs secteurs: les moyens d'existence ruraux, la sécurité alimentaire, la santé, et la conservation des ressources naturelles.

FAO/Comité des forêts

61. La Commission:

- A demandé à la FAO d'aider les États Membres à mettre au point des méthodes communes et adaptées pour évaluer la couverture forestière, la déforestation et la dégradation des forêts.
- A demandé à la FAO d'aider les États Membres à évaluer les ressources en faune sauvage.
- S'est déclarée favorable à la création d'un fonds fiduciaire multidonateurs, à la FAO, pour mieux répondre aux exigences croissantes et changeantes de la gestion des feux.
- A demandé à la FAO d'aider les membres à élaborer des stratégies, politiques et plans d'action nationaux qui reposent sur le principe de la participation des parties prenantes de tous les secteurs à une approche intégrée de la gestion des paysages.
- A demandé à la FAO d'aider les États Membres à renforcer leurs capacités institutionnelles et à promouvoir le partage des connaissances sur la rémunération des services forestiers écosystémiques aux niveaux national et sous-régional.
- A demandé à la FAO de contribuer à la création d'une plate-forme régionale de coopération Sud-Sud et d'échange d'informations sur les meilleures approches, méthodes et pratiques concernant la rémunération des services forestiers écosystémiques.
- A demandé à la FAO d'appuyer le renforcement des capacités et l'échange d'informations liés aux activités REDD+, à tous les niveaux.
- A demandé à la FAO d'aider les pays à repérer les actions à fort potentiel du point de vue du programme REDD+, et d'apporter un appui à l'élaboration et à l'exécution de programmes et de projets dans ce domaine.
- A demandé à la FAO de continuer à aider les États Membres à prévenir et atténuer les conflits entre l'homme et la faune sauvage, et de mobiliser des ressources supplémentaires pour répondre à la demande croissante en assistance technique.
- A demandé à la FAO d'aider les Membres à concevoir, mettre sur pied et exécuter des programmes de gestion communautaire des forêts et de la faune sauvage.
- A demandé à la FAO de fournir un appui technique aux Membres pour qu'ils améliorent leurs compétences et leur compréhension de la gestion communautaire des forêts et de la faune

sauvage, et de participer aussi à l'élaboration des programmes de renforcement des capacités s'adressant aux communautés locales.

- A demandé à la FAO d'entreprendre une analyse de la situation et de recenser les institutions et les réseaux d'enseignement forestier en place dans le but de faciliter la coopération entre eux.
- A demandé à la FAO d'aider les États Membres à mobiliser des appuis financiers publics et privés plus conséquents pour la gestion des forêts et de la faune sauvage, grâce à des actions de renforcement des capacités et de partage des connaissances.
- A recommandé à la FAO de prendre de nouvelles mesures pour aider les pays à renforcer l'enseignement et la recherche forestiers.
- A demandé à la FAO de continuer à prêter un appui en faveur de la communication sur les forêts aux plans national et régional.
- A demandé au Secrétariat de présenter ces recommandations conformément au nouveau modèle et de les communiquer aux autres commissions forestières régionales.
- A soutenu la candidature du Nigéria à la Présidence de COFO 21 en septembre 2012.

QUESTIONS DIVERSES (Point 12)

62. Aucune autre question n'a été soulevée.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (Point 13)

63. La Commission a accepté l'offre de la Namibie d'accueillir la dix-neuvième session. La Commission est convenue de fixer les dates de la session après avoir pris connaissance de la décision relative à la prochaine session de la Conférence régionale pour l'Afrique.

ADOPTION DU RAPPORT DE LA DIX-HUITIÈME SESSION DE LA COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE (Point 15)

64. Le rapport de la dix-huitième session a été adopté tel qu'amendé dans le présent document.

CLÔTURE DE LA SESSION ET DE LA SEMAINE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE (Point 16)

65. Dans son intervention, la représentante de la FAO au Bénin, Mme Elizabeth Balepa, a remercié le Gouvernement de la République du Bénin de l'importance qu'il accorde à la CFFSA, et a indiqué que la FAO déploierait tous les efforts possibles, dans la limite de ses ressources, pour donner suite aux recommandations qui lui ont été adressées.

66. M. Joseph Léon Samba, représentant la République du Congo, a remercié au nom des participants le Gouvernement de la République du Bénin et la FAO, qui ont soutenu l'organisation et la tenue de cette session.

67. Dans son allocution de clôture, M. Gaéthan Agbangla, Conseiller technique du Ministre de l'environnement, de l'habitat et de l'urbanisme, s'exprimant au nom du Ministre et du Gouvernement de

la République du Bénin, a remercié la FAO de l'assistance apportée au Bénin et à la CFFSA. Il a souligné qu'il était important que les États Membres, la FAO et les autres partenaires du développement donnent suite aux recommandations formulées pendant la session. Il a déclaré que son Gouvernement était prêt à collaborer avec les membres à cette fin.

Annexe A

Recommandations de la CFFSA adressées au Comité des forêts

Questions prioritaires soumises au Comité des forêts pour examen	Résultats attendus de l'examen (informations/décisions)	Activités complémentaires éventuelles du Comité des forêts et de la FAO
Comment améliorer le partage des expériences et le renforcement des capacités en matière • de gouvernance des forêts; • de partage équitable des avantages pour garantir la participation durable des parties prenantes; • d'agroforesterie et de foresterie urbaine	Avis formulés à l'intention des Membres et de la FAO	Examen périodique de l'état d'avancement
Comment tirer parti des initiatives en cours d'exécution et des expériences, y compris celles qui portent sur le changement climatique, la biodiversité, la désertification et les mécanismes de paiement pour services écosystémiques, pour élargir et diversifier la base économique du secteur forestier	Avis formulés à l'intention des Membres et de la FAO	Examen périodique de l'état d'avancement

Annexe B**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la dix-huitième session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique et de la deuxième Semaine des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Élection du bureau
4. FRA 2010: Examen de la perspective africaine et des besoins en matière de renforcement des capacités pour FRA en Afrique
5. Répondre aux exigences croissantes de la protection contre les incendies
6. Rémunération des services forestiers écosystémiques
7. Expériences du mécanisme REDD+ en Afrique et renforcement des capacités sur les questions liées au mécanisme REDD+
8. Expériences de la mise en œuvre de la prévention et de l'atténuation des conflits entre l'homme et la faune sauvage
9. Rapports du Secrétariat sur les mesures prises par la FAO et ses membres pour donner suite aux recommandations de la dix-septième session de la CFFSA
10. Réflexions sur l'Année internationale des forêts
Thème 1: - Dialogue des responsables des forêts et de la faune sauvage sur la gouvernance des forêts et le partage des avantages
(Création des conditions propices à l'institutionnalisation et à la mise en place d'une gestion communautaire des forêts et de la faune sauvage)

Thème 2: Dialogue des responsables des forêts et de la faune sauvage sur le financement forestier
(Nouvelles options de mobilisation de ressources)
11. Questions régionales identifiées par la CFFSA à sa dix-huitième session et devant être soumises à l'attention de la vingt-septième Conférence régionale pour l'Afrique et du Comité des forêts à sa vingt et unième session
12. Questions diverses
13. Date et lieu de la prochaine session
14. Visite sur le terrain
15. Adoption du rapport de la dix-huitième session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique
16. Clôture de la session et de la Semaine des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique

Annexe C

LISTE DES PARTICIPANTS

Membres de la Commission

AFRIQUE DU SUD

Pumeza NKHASHU
 Director, Commercial Forestry
 Department of Agriculture, Forestry and Fisheries
 110 Hamilton Street, Arcadia
 Pretoria 0001
 Tel: +27 123095706
 Fax: +27 865993149
 E-mail: DFR@daff.gov.za

Tshimagadzo Cyri NDOU
 Director, Forestry Management
 Department of Agriculture and Forestry
 110 Hamilton Street
 Arcadia Pretoria 0001
 Tel: +27 0123095708
 Pretoria 0001
 E-mail: cyrilND@daff.gov.za

BÉNIN

Blaise O. AHANHANZO-GLELE
 Ministre de l'Environnement,
 de l'Habitat et de l'Urbanisme
 Ministère de l'Environnement,
 de l'Habitat et de l'Urbanisme (MEHU)
 Cotonou

Théophile KAKPO
 Directeur Général des Forêts et des Ressources
 Naturelles (DGFRN)
 Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
 l'urbanisme (MEHU)
 B.P. 393 Cotonou
 E-mail: theophilekakpo@yahoo.fr

Léon FANTODJI
 Suppléant Point Focal CFFA
 Direction Générale des Forêts et des Ressources
 Naturelles (DGFRN)
 Cotonou
 Tel: +229 95958528 / 97797903
 E-mail: fantlysa@yahoo.fr

Alioune Sycca ALADJI BONI
 Ancien Directeur des forêts
 Cotonou
 Tel: +229 96157915
 Email: lamatou_toure2002@yahoo.com

Benoît TCHOGOU
 Chef Division Gestion des Plantations Domaniales
 Direction Générale des Forêts et des Ressources
 Naturelles (DGFRN)
 Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
 l'urbanisme
 02 B.P. 616 Cotonou
 Tel: +229 95055276
 Email: tchogben@yahoo.fr

Emmanuel A. AGBIKOSI
 Président CRAPVRN-ONG BENIN
 Ministère de la Santé
 B.P. 236 Allada
 Tel: +229 95710256 / 97796696
 Email: crapvrn@yahoo.fr

Corneille TOSSA
 Direction Générale des Forêts et des Ressources
 Naturelles (DGFRN)
 Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de
 l'Urbanisme (MEHU)
 B.P. 393 Cotonou
 Tel: +229 97027149
 Email : ctossa@yahoo.fr

Comlan Claude ASSOGBA
 Direction Générale des Forêts et des Ressources
 Naturelles (DGFRN)
 Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
 l'urbanisme (MEHU)
 B.P. 393 Cotonou
 Tel: +229 95453201/90918445
 Email: acclaurus@yahoo.fr

Enock SEKO N'GOYE
 Chef Service Aménagement des Forêts Naturelles
 Direction Générale des Forêts et des Ressources
 Naturelles (DGFRN)
 B.P. 393 Cotonou
 Tel: +229 97776744
 Email: sekogoye@yahoo.fr

Sosthène Nazaire O. FOLAHAN
 Directeur des Services de l'Intendance
 Direction Générale des Forêts et des Ressources
 Naturelles (DGFRN)
 03 B.P. 3555 Cotonou
 Tel: +229 97474046
 Email: sosthenefolahana@yahoo.fr

Léopold KANHONOU
Directeur General Centre National de Télédétection
et de Cartographie Environnementale Ministère de
l'environnement, de l'habitat et de l'urbanisme
(MEHU)
06 B.P. 3711 Cotonou
Tel: +229 95403697
Email : hanhonouleopold@yahoo.fr

Gaston HOUNKODE ZOSSOU
Direction Générale des Forêts et des Ressources
Naturelles (DGFRN)Ministère de l'environnement,
de l'habitat et de l'urbanisme (MEHU)
B.P. 393 Cotonou
Tel: +229 97811746/95847839
Fax: +229 21332192/21330421
Email: hounkodezossou@yahoo.fr

Fiacre Codjo AHONONGA
Coordonnateur du Projet d'Appui à la promotion et
à la valorisation des Produits Forestiers Non
Ligneux
Direction Générale des Forêts et des Ressources
Naturelles (DGFRN)
Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme (MEHU)
10 B.P. 1049 Cotonou
Tel: + 229 96004685
Email: boladefi@yahoo.fr

Georges AGBAHOUNGBA
Ancien Directeur des Eaux et Forêts
Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme (MEHU)
03 B.P. 1649 Cotonou
Tel: + 229 90946991
Email: g_agbahungba@yahoo.fr

Laurent WOROU
Ancien Directeur des Eaux et Forêts
Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme (MEHU)
03 B.P. 1839 Cotonou
Tel: + 229 21301065

Comlan Marcel KAKPO
Point Focal National du Protocole de Cartagena
Direction Générale des Forêts et des Ressources
Naturelles (DGFRN)
Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme (MEHU)
04 B.P. 1005 Cotonou
Tel: + 229 66644965/90919484
Fax: + 229 21315081
Email: mc_kakpo62@yahoo.fr

Jean Z. DAH-DOVONON
Centre d'études de recherche et de formation
forestières (CERF)
Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme (MEHU)
B.P. 393 Cotonou
Tel: + 229 90032186
Email: jeandahdovonon@yahoo.fr

Pascal A. OUDE
Directeur du Projet d'Aménagement des Massifs
Forestiers d'Agoua, de Wari-Marou et des Monts
Kouffé
Direction Générale des Forêts et des Ressources
Naturelles (DGFRN)
B.P. 393 Cotonou
Tel: + 229 95452125

Evariste ALOHOU
Coordonnateur Projet d'Intégration des Forêts
Sacrees dans le système des Aires Protégées
Direction Générale des Forêts et des
04 B.P. 1613 Cotonou
Tel: + 229 97760766
Email: evaristeahohou@hotmail.com

Guy Apollinaire MENSAH
Chercheur-Enseignant
INRAB/MAEP
Centre de Recherches Agricoles d'Agonkanmey
(Faune et Gibier)
01 B.P. 2359 Cotonou
Tel: +229 95229550 / 97490188
Email: mensahga@gmail.com
ga_mensah@yahoo.com

Patrice K. AZON
Directeur Zoo-Club
Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme (MEHU)
B.P. 217 Abomey
Tel: 229 95409919/97528924
Email: zooclub1@yahoo.fr

Gaston S. AKOUEHOU
Direction Générale des Forêts et des Ressources
Naturelles (DGFRN)
Directeur du Projet Bois de Feu, phase 2
Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme (MEHU)
02 B.P. 1422 Cotonou
Tel: +229 97367678
Email: akouehouga@yahoo.fr

Alphonse SEGNON
PBF-II
Direction Générale des Forêts et des Ressources
Naturelles (DGFRN)
Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme (MEHU)
07 B.P. 356 Sainte Rita
Cotonou
Tel: +229 90025165
Email : alsegnon@yahoo.fr

Clément KOUCHADE
Directeur Général de l'Office National
du Bois (ONAB)
Cotonou
Tel: +229 97482085
Email: ckouchade@yahoo.fr

Célestin Codjo COVI
Directeur des Politiques du suivi et du Contrôle de
l'Exploitation Forestière
Direction Générale des Forêts et des Ressources
Naturelles (DGFRN)
B.P. 1701 Porto-Novo
Tel: +229 97074024
Email: celcovi@yahoo.fr

Mahouna TCHIWANOU
Personne Ressource
Expert IED-PSFSE
02 B.P. 2330 Cotonou
Tel: +229 97590842
Email: tchiwanoumahouna@yahoo.fr

Severin DOSSOU-YOVO
Protocole d'Etat
MAEIAFBE
01 B.P. 318 Cotonou
Tel: +229 97595046
Email: sadldossou@yahoo.fr

Sylvain TONIN
Protocole d'Etat
MAEIAFBE
01 B.P. 318 Cotonou
Tel: +229 97141508 / 21319030
Email: ollivierdem@yahoo.fr

Aristide Fortuné ADJADEME
Directeur Général Adjoint des Forêts et des
Ressources Naturelles
Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme (MEHU)
Direction Générale des Forêts et des Ressources
Naturelles (DGFRN)
Cotonou
Tel: +229 97373700 / 95313737
Fax: +229 21330421 / 21333053
Email: afadjademe@yahoo.fr

Vincent Isidore TCHABI
Professeur d'Université
MESRS
06 B.P. 2464 Cotonou
Tel: +229 97019041/9595755390126640
Email: visidor55@yahoo.fr

Ostwald BOCO
UNDSS
Cotonou
Tel: +229 96380705

Raphael James Marin OGOUNCHI
SP/CNDD
Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme (MEHU)
01 B.P. 3621 Cotonou
Tel: +229 95532224
Email: jrogouchi@yahoo.fr

Flore KPAMEGAN
Vice-Présidente
UPB/ Professionnelle de bois
Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme (MEHU)
01 B.P. 6741 Cotonou
Tel: +229 97824299
Email: kpm-folo@yahoo.fr

Macaire AHOIGNAN
Union des Professionnel du Bois (UPB)
Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme (MEHU)
03 B.P. 924 Cotonou
Tel: +229 96425930/95217020
Email: roimacaire@yahoo.fr

Firmin HOUNDAYI
Chef d'Inspection Forestière, Ouémé/Plateau
Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme (MEHU)
Tel: +229 97880305
Email: houndayifirmin.r@yahoo.fr

Cossi Jean GANGLO
Professeur
UAC/FSA
Faculté des Sciences Agronomistes
Université d'Abomey-Calavi
Tel: +229 94578915
Email: gangloij@gmail.com

Benoît AVONONMADEGBE
Secrétaire Général
Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme (MEHU)
Cotonou, Benin

Hugues AKPONA
Chef Service Planification et Suivi-Evaluation
Direction Générale des Forêts et des Ressources
Naturelles (DGFRN)
B.P. 482 Parakou
Tel: 97571458
Email: akpona@gmail.com

Achille Orphée LOKOSSOU
Chef Division Politiques, Statistiques Synthèses
Direction Générale des Forêts et des Ressources
Naturelles (DGFRN)
B.P. 2014 Abomey-Calavi
Tel: +229 95450724
Email: lokossous@yahoo.fr

Dakpo Théophile David AYEIGNON
Chef Division Règlement et Contrôle
Direction Générale des Forêts et des Ressources
Naturelles (DGFRN)
B.P. 63 Abomey-Calavi
Tel. : +229 97644204
Email: dakpo-theo@yahoo.fr

Théophile WOROU
Directeur de Cabinet
Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de
l'Urbanisme (MEHU)

Jean MABOUDOU
Chef Division, Protection de la Nature
Direction Générale des Forêts et des Ressources
Naturelles (DGFRN)
B.P. 393 Cotonou
Tel: +229 96207449
Email: jeanmaboudou@yahoo.fr

Cossi G. Raoul NOUMONVI
Chef Division Bois Energie
Direction Générale des Forêts et des Ressources
Naturelles (DGFRN)
B.P. 393 Cotonou
Tel: +229 97067192
Email: nraoul2001@yahoo.fr

Maximin DJONDO
Directeur
BEES NGO
03 B.P. 779 Porto-Novo
Tel: +229 97167835
Email: bees@hotmail.com

Aline O. S. NOUTAI
Chargée de Programme
BEES NGO
01 B.P. 1663 Porto-Novo
Tel: +229 +229 96131814
Email: linaline200@yahoo.fr

Sègla Rodrigue DJOSSOU
Chef Division Solde
Direction Générale des Forêts et des Ressources
Naturelles (DGFRN)
Tel: +229 97471195
Email: serodjos2000@yahoo.fr

Paul KIKI
Chef Division
Direction Générale des Forêts et des Ressources
Naturelles (DGFRN)
06 B.P. 707
Tel: +229 97756419
Email: paulkiki23@yahoo.fr

Diane ODOU
Chef Division Promotion AGR
Direction Générale des Forêts et des Ressources
Naturelles (DGFRN)
Tel: +229 97094130
Email: odoudiane@yahoo.fr

Justine DANGO
Directeur Départemental
de l'Environnement et de la Protection
de la Nature
Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de
l'Urbanisme (MEHU)
Tel: +229 95959607/66752116
Email: dangouj@yahoo.fr

Gaétan Dogo AGBANGLA
CTPN
Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de
l'Urbanisme (MEHU)
Tel: +229 97590748
Email: gatangban@yahoo.fr

Roch HOUNGNIHIN
Coordonnateur
Ministère de la Santé
01 B.P. 882 Cotonou
Tel: +229 21334583 / 95061335
Fax: + 229 21330464
Email: roch_houngnihin2001@yahoo.fr

Roger C. D. AVADJA-H
Chef Service Protocole
Département de la gestion des forêts et des
ressources naturelles (DGFRN)
Tel: +229 95456102
Email: rogeravadja@yahoo.fr

Eliassou HAMIDOU SEKO
Coordonnateur PAGAP/CENAGREF
Tel.: +229 90010938
Email: sekofr@yahoo.fr

Bernard Cossi TOHNGODO
Chef Service Reboisement
Direction Générale des Forêts et des Ressources
Naturelles (DGFRN)
Tel: +229 97695168
Email: cossberto@yahoo.fr

Abel HINSON
CENATEL
Direction Générale des Forêts et des Ressources
Naturelles (DGFRN)
04 B.P. 173 Cotonou
Tel: +229 95442482
Email: hinsbel@yahoo.fr

Kokou TEBLEKOU
Directeur Général du CENAGREF
Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme (MEHU)
Tel: +229 21380661/96496100
Fax: +229 21380661
Email: teblekouk@yahoo.fr

Simon K. AWOKOU
Inspection forestière, Zou/Collines
Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme (MEHU)
01 B.P. 1563 Cotonou
Tel: +229 95466913
Email: simawkou@yahoo.fr

Henri H. SOCLO
Directeur Général de l'Environnement
Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme (MEHU)
Tel: +229 97766204
Email: henrisoclo@yahoo.fr

Melkior KOUCHADE
Assistant DGFRN/Coordonnateur National
Programme Spécial de Reboisement et Restauration
des Terres
Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme (MEHU)
03 B.P. 391 Cotonou
Tel: +229 97262757/95053102
Email: kmelkior@yahoo.fr

Barnabé SOSSA
Chef Division Accords et Conventions
Direction Générale des Forêts et des Ressources
Naturelles (DGFRN)
Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme (MEHU)
Tel: +229 97334214
Email: sossbar@yahoo.fr

Sylvain AKINDELE
Chef Division Gestion des Forêts Naturelles
Direction Générale des Forêts et des Ressources
Naturelles (DGFRN)
Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme (MEHU)
Tel: +229 97602031
Email: akisylva@yahoo.fr

Séidou Amani O. GOMINOU
Assistant aux programmes
FAO-Benin
Tel: +229 67249004 / 97160951
E-mail: seidou.osseni@fao.org

Louis K. GNAHO
Vétérinaire
Membre Conseil d'Administration de l'Agence
Béninoise pour l'Environnement
01 B.P. 2041 Cotonou
Tel: +229 95457487
Email: lkgnafo@yahoo.fr

Basile K. BADJITO
Directeur général
SAPONA ONG
Programme National de la Pharmacopée et de la
Médecine Traditionnelle
Ministère de la Santé
Tel: +229 95357130/97518806

Léon HENNOU
Enseignant EPAC/UAC
Département Génie de l'Environnement
01 B.P. 2009 Cotonou
Tel: +229 97246060
Email: hennoulon@yahoo.fr

Boukari A. OUARAKPE
CENATEL
03 B.P. 711 Cotonou
Email: boukariouarakpe@yahoo.fr

Biro KARL
DP/Le National
02 B.P. 849 Cotonou
Tel: +229 90900858
Email: jlenational@yahoo.fr

Safouratou ALAF GAMBARI
Chef Division Elaboration des Marchés
Direction Générale des Forêts et des Ressources
Naturelles (DGFRN)
01 B.P. 1712 Cotonou
Email: agsafou@yahoo.fr

Coffi Roger HESSOU
Chef d'Inspection Forestière
Mono-Couffo
Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme (MEHU)
Tel: +229 22411053 / 95119470
Email: hesscof@yahoo.fr

Coovi Paul DJOGBENOU
Coordonnateur PAGEFCOM
Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme (MEHU)
06 B.P. 1269 PK3
Tel: +229 97602020
Email: pcdjogbenou@gmail.com

Comlan Simon AHLINVI
Chef Division Promotion Reboisement
Direction Générale des forêts et des ressources
naturelles (DGFRN)
B.P. 393 Cotonou
Tel: +229 96176855
Email: ahlinvi2001@yahoo.fr

Théophile Abaro SINADOUWIROU
Directeur du Parc National du W/CENAGREF
Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme (MEHU)
B.P. 75 Kandi
Tel: +229 23630080/94403435/97112756
Email: tsinad@yahoo.com

Benjamin HOUNNA
Conseiller au Programme
UNAP Canada-Benin
04 B.P. 1124 Cotonou
Tel: +229 21302479
Fax: +229 21300532
Email: bhounna@unapbenin.net

Comlan Aristide TEHOU
Coordonnateur
Projet Régional des Parcs W-Arly Pendjari
UNOPS
Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme (MEHU)
B.P. 776 Natitingou
Tel: +229 90663679/97581902
Email: tehouc@unops.org

Justine Carine K. KPADONOU
Ministère de l'environnement, de l'habitat et de
l'urbanisme (MEHU)
Direction Générale des forêts et des ressources
naturelles (DGFRN)
Tel: +229 95818194 / 96163127
Email: akanwo2004@yahoo.fr

Célestin Houessou LODJOU
Chef d'Inspection Forestière
Atlantique-Littoral
MEHU-Cotonou
Tel: +229 97168570
Email: chlodjou@yahoo.fr

Valère AZOKPOTA
SP-CNDD / MEHU Cotonou
Tel: +229 66302243
E-mail: azoval9@yahoo.fr

Raïma TELLA
Mairie Tchaourou (Borgou)
Tel: +229 96838181

Moïse BIAOU
CCUA/TTK/Kilibo
Tel: +229 97343132

Pierre F. ALLE
CENATEL
MEHU-Cotonou
Tel: +229 97113047
Email: allepierre@yahoo.fr

BOTSWANA

Anthony NSUNUNGULI TEMA
Forestry and Range Resources Officer
Ministry of Environment Wildlife
& Tourism
Private/Bag 00424 Gaborone
Tel: +267 3954050
Fax: +267 3954051
E-mail: antema@gov.bw
nsunungulitema@yahoo.fr

CAMEROUN

Bruno MFOU'OU MFOU'OU
Directeur des forêts
Ministère des forêts et de la faune
Yaoundé
Tel : +237 22239231/99329729/22229499
Fax: +237 22239238
E-mail: brunomfouou@yahoo.com

Philip TABI TAKO-ETA
Director of Wildlife & Protected Areas
Ministry of Forestry and Wildlife
Ministerial Building N°2 Avenue 20 Mai
Tel: +237 22239228 / 77605008
Fax: +237 22239228 / 22229489
E-mail: tabitakoetap@gmail.com

CONGO

Donatien NZALA
Directeur général de l'économie forestière
Ministère du développement durable, de
l'économie forestière et de l'environnement
B.P. 13647 Brazzaville
Tel: +242 055518373 / 066266795
E-mail: nzaladon@yahoo.fr

Claude Etienne MASSIMBA
Directeur de la Faune et des Aires Protégées
Ministère du Développement Durable,
de l'Économie Forestière et de l'Environnement
(MDDEFE)
Tél: +242 05 551 04 64 / 06 651 04 64
B.P. 98 Brazzaville
E-mail: massimba.claude@yahoo.fr

Emile OPIKA
Directeur des forêts
Ministère du Développement durable, de
l'économie forestière et de l'environnement
3, rue Ankou Talangaï Brazzaville
Tel: +242 055831073
E-mail: emileopika@yahoo.fr

ÉGYPTE

Sohir Fathy ALI
Administrator / Manager
Department of Afforestation
Ministry of Agriculture
Cairo
Tel: +20 0233354983
Fax: 0233373790
E-mail: egyptforestry@yahoo.com

ÉTHIOPIE

Tefera Tadesse GENET
Senior Forestry Expert
Ministry of Agriculture
Natural Resources Management Directorate
P.O Box: 62347 Addis Ababa
CMC Road, Gurd shola
Tel: +251 911373582
Fax: +251 119462366
E-mail: aklile201@gmail.com

FRANCE

Aichatou CISSE
Economiste / chargée environnement
Service de coopération et d'action culturelle
(SCAC)
Ambassade de France au Togo
Lomé
Tel: +228 22234660
Fax: +228 22234675
E-mail: aichatou.cisse@diplomatie.gouv.fr
aichatou.cisse@yahoo.fr

GHANA

Edith ABRUQUAH
Operations Manager
Forest Services Division
Forestry Commission
Ministry of lands and natural resources
P.O Box: GP 527 Accra
Tel: +233 208199409
E-mail: edith022@hotmail.com

Cletus Kanminnye NATEG
Director of Operations
Forestry Commission
P.O Box: MB 239 Accra
Tel: +233 244722152
E-mail: kcnateg@ymail.com

KENYA

Patrick Mungai KARIUKI
Deputy Director
Forest Extension Service
P.O Box: 30513 – 00100 Nairobi
Tel: +254 0722801309
E-mail: pmkariuki@kenyaforestservice.org
pmkariuki@yahoo.com

David MBUGUA
Director
Kenya Forest Service
Nairobi
P.O Box: 30513-00100 Nairobi
Fax: +254 0202385374
E-mail: director@kenyaforestservice.org

Michael WANJAU
Senior Warden
Kenya Wildlife Service
Ministry of Forestry and Wildlife
P.O Box: 40241 – 00100 Nairobi
Tel: +254 6000800 / 722361181
E-mail: micwanjau@kws.go.ke

Ephraim MUCHIRI
Deputy Director
Forest conservation
Ministry of Forestry and Wildlife
P.O Box: 41394 – 00100 Nairobi
Tel: +254 0721383458
E-mail: ephraim.muchiri@yahoo.com

MOZAMBIQUE

Alima ISSUFO TAQUIDIR
Head of Forestry Department
Ministry of Agriculture
Directorate of Land and Forestry
Av. Josina Machel No.537
P.O Box: 288 Maputo
Tel: +258 21 312072
Fax: +258 21321804
E-mail: aissufo@yahoo.com

Marcelino FOLOMA
Head of Wildlife Department
Ministry of Agriculture
Department of Forest and Land
Av. Josina Machel No. 537
P.O Box: 288 Maputo
Tel: +258 828302160
Fax: +258 21321804
E-mail: mfoloma@yahoo.co.uk

NAMIBIE

Joseph Shaamu HAILWA
Director of Forestry
Ministry of Agriculture, Water and Forestry
Windhoek
Private bag 13184, Windhoek
Tel: +264 6120876663
Fax: +264 6120876665
E-mail: hailwaj@mawf.gov.na

Helena M. T. LUTOMBI
Chief Forester, Central Forestry Region
Ministry of Agriculture, Water and Forestry
Department of Water Affair and Forestry
P.O Box: 1305 Otjiwarongo
Tel: +264 67303307
Fax: +264 67303309
E-mail: lutombih@mawf.gov.na

Helmuth TTIKURUNDA
Conservation scientist
Ministry of Environment and Tourism
Scientific services
P/Bag 13306
Windhoek
E-mail: htjikurunda@met.na

NIGER

Mamadou MAMANE
Secrétaire Général
Ministère de l'Environnement et de l'Hydraulique
B.P. 578 Niamey
Tél: +227 96 57 53 93
E-mail: mamane1111@yahoo.fr

Mamane Elhadji BAKO
Ministry of environment and Hydrology
TCP/NER/3303
Tel: +227 96252455
E-mail: elh_bako2002@yahoo.fr

NIGÉRIA

Yaya OLANIRAN
Nigeria Permanent Representative to FAO
MANR
Area 11, Garki Abuja
Department of Agriculture
Tel: +39 3493598124
E-mail: nigeriapermrep@email.com

Emmanuel K. BEBIEM
Conservator of Parks
National park service Headquarters
Airport Road, Abuja
Tel: +234 8037009452
E-mail: emmabebiem@yahoo.com

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Luc DIMANCHE
Ingénieur Forestier M.Sc.
Directeur des Exploitations et Industries Forestières
B.P. 830 Bangui
Tel: +236 75 50 35 40 / 70 90 45 64
E-mail: dimancheluc@yahoo.fr

Robert NAMSENEÏ
Ingénieur des Eaux-Forêts
Directeur du Fonds Forestier Centrafricain
Tel: +236 75509872
E-mail: namseneirobert@yahoo.fr

SOUDAN

Elfaki Aisha ELFAKI
Director of Wildlife Research Center
Wildlife Research Center, Animal Resources
Research Corporation Ministry of Animal
Resources and Fisheries
P.O Box 16 Elmorada, Omdurman
Tel: 1-85313532 / 0912912552
Fax: 1-85314798
E-mail: aishelfaki@hotmail.com

Ballal Fayga Hussein BALLAL
Associate professor
Sudan University of Science and Technology
College of Agricultural Studies
Department of Agricultural Economics
P.O Box 71 North Khartoum
Tel: +249 912251501
E-mail: faygahussein@gmail.com

TANZANIE

Felician Bakamaza KILAHAMA
Director of Forestry and Beekeeping
Ministry of Natural Resources and Tourism
P.O Box: 9372, Dar-es-Salaam
Tel: +255783007400 / 756007400
E-mail: fkilahama@gmail.com

TOGO

Sama BOUNDJOUW
Directeur des Eaux et Forêts
Tel: +228 22214604 / 90026808
Rue de la Kozah, Lomé
E-mail: raymsama@yahoo.fr
forets2006@yahoo.fr

ZIMBABWE

Francis Dunstan Chenayimoyo NHEMA
Minister of Environment and Natural Resources
Management
Ministry of Environment and Natural Resources
Management
Harare
Private Bag 7763 Causeway
Tel: +263 4 701681/701681-3
Fax: +263 4 702054
E-mail: minister@met.co.zw

Vitalis CHADENGA
Director-General
Parks and Wildlife Management Authority
Environment and Natural Resources Management
1 Sandringham Drive, Alex Park, Harare
Tel: +263 4 705344
Fax: +263 4 793867

Darlington DUWA
General Manager
Environment and Natural Resources
Management
Forestry Commission
P. O Box: HG 139 Highlands, Harare
Tel: +263 4497621
Fax: +263 4497066
E-mail: dduwa@forestry.co.zw

Florence R. NHEKAIRO
Permanent Secretary
Ministry of Environment and Natural Resources
Management
P. O Box: 7753 Causeway
Tel: +263 4 707861
Fax: +263 4 707871
E-mail: frnhekairo@gmail.com

REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES**NATIONS-UNIES (NU)**

Ibouraima YANKPE
Chargé de coordination
Nations Unies
B.P. 501 Cotonou
Benin
Tel: +96 325765 / 21313079
E-mail: ibouraima.yankpe@one-un.org

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Elisabeth TOSSOU
CPE /PNUD
01 BP 111 Cotonou
Benin
Tel: +229 21313045
E-mail: elisabeth.tossou@undp.org

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION (CLD)

Luc GNACADJA
Executive secretary
United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD)
Bonn, Germany
UN Campus – Langer Eugen, Hermann-Ehlers-Str. 10, D-53113 Bonn
Tel: +49 2288152801
Fax: +49 2288152897/98
E-mail: ignacadja@unccd.int

Boubacar Cisse
Chef Unité Coordination Régionale-Afrique
United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD)
Tunisia
Tel: +216 71102311
E-mail: bcisse@afdb.org

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES**CONSEIL INTERNATIONALE DE LA CHASSE ET DE LA CONSERVATION DU GIBIER**

Tamás MARGHESCU
Director-General
CIC International Council for Game and Wildlife Conservation
Budapest, Hungary
P.O Box: 82, H-2092 Budakeszi
Tel: +36 23453830
Fax: +36 23453832
E-mail: T.Marghescu@cic-wildlife.org / f.orsolya@cic-wildlife.org

FORUM AFRICAÎN DES FORÊTS

Godwin KOWERO
Executive Secretary
African Forest Forum (AFF)
c/o World Agroforestry Centre (ICRAF)
United Nations Avenue, Gigiri
P.O. Box 30677-00100, Nairobi, Kenya
Phone: +254 20 722 4203.
Fax: +254 20 722 4001/4181
E-mail : g.kowero@cgiar.org / godwinkowero@yahoo.co.uk

ALLIANCE DU SUD POUR LES RESSOURCES INDIGÈNES

Peter GONDO
Southern Alliance for Indigenous Resources (SAFIRE)
P.O Box: BE 398 Belvedere
Harare, Zimbabwe
Tel: +263 4794333
E-mail: peter@safire.co.zw / gondopeter@yahoo.co.uk

INNOVATION ENERGIE DEVELOPPEMENT (IED)

Jean Philippe JOREZ
Directeur Projet forestier moyen OVEME PFSE /BM
IED Innovation Energie Développement
Franche ville
Tel: +33 689040244
E-mail: jpjorej@wanadov.fr / jp.jorez@ied-sa.fr

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTAL**ÉQUIPE SPÉCIALE DE L'ACCORD DE LUSAKA**

Bonaventure EBAYI
Director
Lusaka Agreement Task Force
P.O Box: 3533-00506 Nairobi
Nairobi, Kenya
Tel: +254 0722204008 / 0721999341
E-mail: administrator@lusakaagreement.org

ORGANISATION NON GOUVERNEMENTAL**JEUNES VOLONTAIRES POUR L'ENVIRONNEMENT AU CAMEROUN (JVE)**

Alexis WAMBA SUFFO
Secrétaire général
JVE CAMEROON
Tel: +237 97614782 / 75718135
E-mail: alexiswambasuffo@yahoo.fr
JVECAMEROON@gmail.com

Moise MBIMBE NLOM
JVE Cameroon
Tel: +237 96740438
E-mail: lereve.camerounais@yahoo.fr

PROJET EROSION-FAO

Joseph Léon SAMBA
Coordonnateur National Projet Erosion/FAO
Ministère du développement durable de l'économie forestière et de l'environnement
de la République du Congo
P.O Box : 98 Brazzaville
République du Congo
Tel: +242 2055603858
E-mail : sajoleo2003@yahoo.fr

SECRÉTARIAT DE LA FAO

Eduardo ROJAS-BRIALES
Assistant Director-General
Forestry Department
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italy
Tel: (0039)06-57055879
Fax: (0039)06-57052151
E-mail: eduardo.rojas@fao.org

Elisabeth BALEPA
Représentante de la FAO Benin
Avenue Jean Paul II
Lot 549, Parcelle H
Cotonou, Benin
E-mail: Elisabeth.Balepa@fao.org

Falilou A. AKADIRI
Assistante à la Représentante de la FAO Benin
Avenue Jean Paul II
Lot 549, Parcelle H
Cotonou, Benin
E-mail: Falilou.Akadiri@fao.org

Anders LÖNNBLAD
COFO Chair
Deputy Director General
Ministry for Rural Affairs
103 33 Stockholm, Sweden
Tel: +46 8 405 11 13 / 70 575 09 29
E-mail: anders.lonnblad@rural.ministry.se

Peter CSOKA
Forestry Officer
Forestry Department
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italy
Tel : +39 0557053925
E-mail: Peter.Csoka@fao.org

Monica GARZUGLIA
Forestry Officer
Forestry Department
Viale delle terme di Caracalla
00153 Rome, Italy
Tel: +39 0657055789
Fax: +39 0657055825
E-mail: monica.garzuglia@fao.org

Edgar KAESLIN
Wildlife Officer
Forestry Department
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italy
E-mail: Edgar.Kaeslin@fao.org

Rao Jaganmadha MATTA
Forestry Officer
Forestry Department
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italy
Tel: +346 9884090
E-mail: Rao.Matta@fao.org

Michelle GAUTHIER
Forestry Officer
Forestry Department
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italy
Tel: +39 0657053692
E-mail: Michelle.Gauthier@fao.org

Brenna MOORE
Evaluation Analyst
Forestry Department
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italy
E-mail: Brenna.Moore@fao.org

Marko Katila TUOMAS
E-mail: Marko.Katila@dasos.fi

Rene CZUDEK
Forestry and Wildlife Officer
P.O. Box 3730 Harare
Block 1 Tendeseka Office Park
Cnr. Samora Machel Ave/Renfrew Rd. Eastlea
Harare, Zimbabwe
Tel.: +263 4 252015 Ext.215 / Fax +263 4 700724
Mobile: +263 772 232272
E-mail: Rene.Czudek@fao.org

Maxwell PHIRI
Junior Technical Officer-Forestry
Food and Agriculture Organization of the United Nations
Block 1, Tendeseka Office Park
Cnr Samora Machel/Renfrew Road
Eastlea, Harare
Zimbabwe
Tel: +263-4-253655-58 / 252021-23 ext 296
Fax: +263-4700724
Mobile: 263-712 561 347/263-773 594 649
Email: maxwell.phiri@fao.org

Jean Claude NGUINGUIRI
Forestry Officer
FAO Sub regional office for Central Africa
Libreville, Gabon
Tel: +241 07928719
E-mail: Jeanclaude.Nguingui@fao.org

Edward KILAWÉ
Forestry Officer
FAO Sub regional office for Eastern Africa
Addis Ababa, Ethiopia
Tel: +251 116478888 ext.116
E-mail: Edward.Kilawe@fao.org

Fernando SALINAS
Senior Forestry Officer
FAO Sub regional office for Africa
P.O Box: GP 1628 Accra, Ghana
Tel: +233 302675000 ext.3199/4025
E-mail: Fernando.Salinas@fao.org

Foday BOJANG
Senior Forestry Officer / AFWC Secretary
Regional Office for Africa
P.O Box: GP1628 Accra, Ghana
Tel: +233 (0) 32 675000 ext. 2702
E-mail: Foday.Bojang@fao.org

Rose A. SAH
Bilingual Secretary
Regional Office for Africa
P.O Box: GP1628 Accra, Ghana
Tel: +233 (0) 32 675000 ext. 2701
E-mail: Rose.Sah@fao.org

Cecilia AKITA
Programme Assistant
Regional Office for Africa
P.O Box: GP1628 Accra, Ghana
Tel: +233 (0) 32 675000 ext. 2707
E-mail: Cecilia.Akita@fao.org

Dede AMAH
Regional Office for Africa
P.O Box: GP1628 Accra, Ghana
Tel: +233 (0) 32 675000 ext. 2708
E-mail: Dede.Amah@fao.org

Nathalie G. KPERA MAMA SIKAI
Ingénieur Agronome Forestier
Chercheur
Cotonou, Bénin
Tel: +229 97127976
E-mail : nathbiche@yahoo.fr

Maurice Y. AHOUNOU
Information Technology Officer
FAO-Benin
Avenue Jean Paul II
Lot 549, Parcelle H
Cotonou, Benin
E-mail: Maurice.Ahounou@fao.org

INTERPRÈTES

Caroll MOUDACHIROU
Interprète
06 B.P. 1636 Cotonou
Bénin
Tel: +229-21 33 40 49 / 97 88 47 13
E-mail: c_moudachirou@yahoo.com

Jose Godfried DOVONOU
Interprète Freelance
041 B.P. 201 Cotonou
Bénin
Tel: +229 974 99 602 / 954 53 643
E-mail: takitizy88@yahoo.co.uk
josedovonou@gmail.com

Nathalia ENGMANN
Interprète
Abidjan, Côte d'Ivoire
Tel: +225-22 44 55 74 / 05 00 98 01
E-mail: nathalia.engmann@gmail.com

Juste-Blaise KONAN
Interprète
01 B.P. 5898 Abidjan, Côte d'Ivoire
Tel: +225-22 40 24 30 / 22 48 50 57 / 22 48 50 90
+225-03 21 97 26
E-mail: jbkonan@yahoo.com

Annexe D

Manifestation parallèle**Abattage d'éléphants à petite échelle et production de viande
de gibier sauvage au Zimbabwe:****Un processus d'apprentissage dans le cadre du projet pilote de conservation de la Save
Valley, qui vise à procurer aux communautés locales une source de viande obtenue par
des moyens légaux**

Une manifestation parallèle a été organisée le premier jour de la session de la CFESA, en collaboration avec le Centre français de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), afin de présenter les résultats d'un projet pilote sur l'abattage d'éléphants à petite échelle dans le sud-est du Loweld, au Zimbabwe. La situation des populations d'éléphants du Zimbabwe et des informations générales sur la zone d'intervention du projet ont été présentées aux participants, qui ont aussi été informés des motifs de cette intervention, des résultats, des statistiques sur la production de viande et de produits dérivés, des principales difficultés rencontrées et des enseignements tirés de cette expérience. La manifestation a attiré de nombreux participants qui ont montré de l'intérêt pour le thème présenté; malheureusement, la brièveté du créneau réservé à cette manifestation n'a pas permis d'engager un débat approfondi, ou de formuler des recommandations. Toutefois, le CIRAD et la FAO préparent un document technique qui donnera des informations bien plus détaillées sur l'abattage des éléphants au Zimbabwe, et qui sera publié en 2012.

Annexe E**Manifestation parallèle****Fonds fiduciaire pour le développement et l'amélioration des moyens de subsistance grâce à la faune sauvage (FAO-WILD)**

Au cours de la pause déjeuner du 17 janvier, une manifestation parallèle a été organisée pour présenter un projet de fonds fiduciaire multidonateurs visant à appuyer le programme de la FAO sur gestion de la faune sauvage et des aires protégées. Dans ses propos d'introduction, M. Tamás Marghescu, Directeur général du Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC), a souligné l'importance de ce nouvel instrument financier pour la conservation et la gestion de la faune sauvage. M. Edgar Kaeslin, forestier responsable du programme de la FAO sur la gestion de la faune sauvage et des aires protégées, a donné des explications plus détaillées sur la nécessité d'un tel fonds (FAO-WILD) et sur les modalités de son établissement et de son organisation.

Il a été rappelé aux participants que vers le milieu des années 60 déjà, le groupe de travail spécial sur la gestion de la faune sauvage de la Commission forestière pour l'Afrique avait jugé essentiel d'aborder la conservation et la gestion de la faune sauvage dans le cadre d'une démarche pluridisciplinaire et coordonnée entre les principaux intervenants, et qu'en dehors des organismes bilatéraux, les organisations les plus concernées étaient, de toute évidence, l'UICN, l'Unesco et la FAO (Commission forestière pour l'Afrique, groupe de travail spécial sur la gestion de la faune sauvage, première session, Kampala, 21-25 septembre 1965). La faune sauvage est une importante ressource naturelle renouvelable qui présente des valeurs économiques, écologiques et sociales. Si elle fait l'objet d'une gestion avisée, elle peut contribuer à atténuer la pauvreté et à préserver la santé de l'homme et de l'environnement. L'utilisation de la faune sauvage prête toutefois à controverse et le nombre d'intervenants dans le domaine de la conservation et de la gestion de la faune sauvage a considérablement augmenté durant les 50 dernières années. En dépit des attentes et des besoins croissants des pays membres en matière d'assistance technique, les fonds alloués par la FAO au titre de son budget ordinaire ont considérablement diminué pendant cette période. Dans ce contexte, la solution proposée est d'établir un fonds fiduciaire multidonateurs (FAO-WILD), hébergé par la FAO. Ce mécanisme de financement pluri-institutionnel permettra de recevoir les contributions de donateurs multiples, qui seront conservées en fiducie par un administrateur désigné (au sein de la FAO). Les aides financières des bailleurs de fonds pourront ainsi être regroupées afin de financer les projets ou programmes exécutés par les institutions et organisations participantes pour atteindre des objectifs prioritaires définis conjointement. Neuf domaines d'action prioritaire sont suggérés, compte tenu des compétences de la FAO. La présentation s'est achevée sur une proposition de calendrier pour l'établissement de FAO-WILD.

La discussion qui s'est ensuite engagée a mis en évidence un soutien unanime des participants pour la création de FAO-WILD; il a toutefois été suggéré de maintenir ce fonds fiduciaire à une taille raisonnable et d'éviter les conflits avec les grands acteurs de la conservation.

Annexe F**Manifestation parallèle****« Programme d'action pour des villes vertes et saines. Améliorer les moyens d'existence et l'environnement pour tous »****Objectifs**

Le premier objectif de cette manifestation était de partager des connaissances sur la foresterie urbaine et périurbaine et, plus particulièrement, d'informer les pays membres sur les conditions du développement de la foresterie urbaine dans le monde et dans la Région Afrique, les activités concernant les problématiques urbaines conduites dans le cadre de l'initiative pluridisciplinaire de la FAO intitulée « Des aliments pour les villes » et le programme du Département des forêts en matière de foresterie urbaine et périurbaine et, enfin, les expériences et les bonnes pratiques mises en place par les pays africains. Le deuxième objectif était de présenter le processus d'élaboration des directives internationales sur les politiques et la prise de décisions en matière de foresterie urbaine et périurbaine, et d'inviter les pays à y prendre part. Le troisième objectif était d'obtenir des orientations sur le type d'aide que la FAO pourrait apporter aux pays membres à promouvoir la foresterie urbaine et périurbaine. Les intervenants étaient Michelle Gauthier (FAO), Michel Makpenon (Municipalité de Cotonou – membre de Metropolis), Melkior Ogouwolé Kouchade (Bénin) et Joseph Léon Samba (Congo).

Les questions suivantes ont été soulevées:

1. Quels sont les besoins, les défis à relever et les débouchés en matière de foresterie urbaine et périurbaine en Afrique?
2. Comment les pays et les villes d'Afrique peuvent-ils participer au processus d'élaboration des directives, les adapter et les appliquer?
3. Comment la FAO peut-elle aider les pays membres d'Afrique à instaurer un dialogue multisectoriel et pluri-institutionnel sur les questions d'urbanisation et d'optimisation des arbres et des forêts dans les villes?
4. Quels sont les mécanismes de financement qui peuvent aider les pays membres à développer au mieux la foresterie dans les zones urbaines et périurbaines, dans le contexte des défis liés au changement climatique et à la sécurité alimentaire?
5. Comment les pays peuvent-ils élaborer des perspectives d'avenir, une stratégie et un plan d'action en faveur de villes vertes et saines pour tous?

Participation à la manifestation parallèle

Ont pris part à cette manifestation quarante-deux participants de neuf pays membres (Bénin, Cameroun, Congo, Ghana, Kenya, Niger, République Centrafricaine, Soudan et Zimbabwe), des représentants de la FAO (du Siège, et des bureaux régionaux d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale), et des membres du Bureau du Comité des forêts.

Conclusions et recommandations

Le Bénin et le Cameroun ont déclaré que des projets spécifiques devraient être élaborés pour leurs pays et ont discuté des moyens et possibilités d'engager la FAO dans cet effort.

Les pays membres ont:

- i) recommandé à la CFFSA de demander à la FAO d'aider les pays membres à adopter de bonnes pratiques de foresterie urbaine et périurbaine à l'intention des décideurs et des concepteurs de politiques, dans un cadre multisectoriel et pluri-institutionnel;

- ii) invité les pays membres de la Région Afrique à prendre une part active à l'élaboration de directives internationales sur la foresterie urbaine et périurbaine et à soutenir leur application dans la Région Afrique et dans les pays africains; et,
- iii) demandé à la CFFSA d'inviter le Bureau du Comité des forêts à ajouter un point sur la foresterie urbaine et périurbaine à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité (septembre 2012).

MEMBRES DE LA COMMISSION

Algérie
Angola
Bénin
Botswana
Burkina Faso
Burundi
Cameroun
Cap-Vert
République centrafricaine
Tchad
Congo
Côte d'Ivoire
République démocratique du Congo
Égypte
Guinée équatoriale
Éthiopie
France
Gabon
Gambie
Ghana
Guinée
Guinée-Bissau
Kenya
Lesotho
Libéria
Jamahiriya arabe libyenne
Madagascar
Malawi
Mali
Mauritanie
Maurice
Maroc
Mozambique
Namibie
Niger
Nigéria
Rwanda
Sénégal
Sierra Leone
Afrique du Sud
Soudan
Swaziland
Togo
Tunisie
Ouganda
République-Unie de Tanzanie
Zambie
Zimbabwe